

## Inscrivez-vous au colloque « Environnement et santé durable : une expertise internationale »

*2<sup>nd</sup> colloque de l'Appel de Paris - Jeudi 9 novembre 2006 – Maison de l'UNESCO (Paris)*

Aujourd'hui, l'ARTAC anticipe l'avenir sur les questions d'environnement et de santé en organisant le **second colloque de l'Appel de Paris**<sup>1</sup>. En partenariat avec EPHA Environment Network (Bruxelles)<sup>2</sup> et Commonweal<sup>3</sup> (Etats-Unis), et en collaboration avec un réseau de scientifiques, ce colloque aura lieu le jeudi 9 novembre 2006 à la Maison de l'UNESCO, Paris (voir « Programme » et « Déroulement » ci-dessous).

L'objectif de cette rencontre internationale est non seulement de souligner et de renforcer la dimension environnementale des politiques de santé publique, mais aussi de fournir sous la forme d'un « **mémoire** »<sup>4</sup> des recommandations et des mesures concrètes à usage politique, aux niveaux français, européen et international. Le colloque vise en effet à améliorer la santé en tant que telle, mais également à préserver celle des générations futures, d'où la notion de « **santé durable** ». La journée s'articulera autour de trois sessions - « Cancer et autres maladies environnementales », « Protéger la santé des enfants et des femmes enceintes » et « REACH, le principe de substitution et la chimie verte » -, qui seront chacune suivies d'un débat avec le public.

**Vous pouvez dès à présent vous inscrire.** Pour cela, il suffit de renvoyer le bulletin ci-joint à l'ARTAC. Un courrier vous sera adressé pour vous confirmer l'enregistrement de votre inscription. **Attention, le nombre de places est limité<sup>5</sup> !**

Pr. Dominique Belpomme  
Cancérologue, Président de l'ARTAC

### Programme :

Le programme est composé de trois sessions thématiques ayant pour but de présenter et rendre compte des demandes initiales de l'Appel de Paris, sur la base des réalisations des groupes de travail scientifiques de l'ARTAC, composés d'experts internationaux.

Chaque session sera centrée sur :

- les dernières évaluations scientifiques établissant les liens entre santé et environnement ;
- les avis et solutions proposées par les différents acteurs de la société (experts scientifiques, ONG, institutions et entreprises) ;
- les recommandations et mesures concrètes proposées par l'ARTAC.

---

<sup>1</sup> Le 7 mai 2004, l'ARTAC a lancé l'Appel de Paris (cf. [www.artac.info](http://www.artac.info)), déclaration internationale sur les répercussions sanitaires de la pollution chimique, lors du colloque international organisé à l'UNESCO sur le thème « Cancer, Environnement et Société ». Cet appel diffusé en Europe et aux Etats-Unis a été signé et soutenu par de nombreuses personnalités scientifiques, médicales et politiques, ainsi que par le Comité Permanent des Médecins Européens représentant les deux millions de médecins des Conseils de l'Ordre des 25 pays de l'Union Européenne.

<sup>2</sup> EPHA Environment Network, ONG européenne : voir [www.env-health.org](http://www.env-health.org).

<sup>3</sup> Voir [www.commonweal.org](http://www.commonweal.org).

<sup>4</sup> Durant le colloque, le « Mémoire de l'Appel de Paris » sera présenté. Il énoncera les recommandations pratiques et mesures concrètes à mettre en œuvre pour la protection de la santé durable. Ce Mémoire s'appuiera sur le travail réalisé par les groupes d'experts scientifiques coordonnés par l'ARTAC, qui ont étudié les conséquences sur la santé de la pollution, de la perte de biodiversité et de l'effet de serre. Il tentera de fournir une vision stratégique aux institutionnels, industriels et décideurs politiques.

<sup>5</sup> Cliquez [ici](#) pour savoir s'il reste des places.

**Déroulement :**

8h30 : Accueil des participants

9h15-10h : Introduction - **Santé et environnement : quels enjeux ? - Présentation du colloque et du Mémorandum de l'Appel de Paris : enjeux et objectifs**

10h-12h00 : Première session - **Cancer et autres maladies environnementales (cf. Article 1 de l'Appel de Paris)**

12h30-13h30 : Conférence de presse - **Présentation du Mémorandum de l'Appel de Paris, une expertise internationale**

A partir de 12h00 : Déjeuner bio

14h00-16h00 : Deuxième session – **Protéger la santé des enfants et des femmes enceintes (cf. Article 2 de l'Appel de Paris)**

16h00-16h15 : Pause

16h15-18h00 : Troisième session - **REACH, le principe de substitution et la chimie verte (cf. Article 3 de l'Appel de Paris)**

18h00-18h30 : Conclusion

**Lieu :**

Maison de l'UNESCO

Salle 1, 125 Avenue de Suffren 75352 Paris Cedex 15, France

M° Ségur ligne 10

**Tarifs :**

Prix public : 35 €

Institutionnels : 250 €

Adhérents de l'ARTAC : 20 €

Tarif réduit (étudiants, chômeurs) : 7 €

Déjeuner bio sur place pour les 500 premiers inscrits : 20 €

**Stands :**

15 stands sont proposés à nos partenaires (ONG, institutions ou entreprises) dans le grand hall de l'UNESCO : pour réserver un stand, contactez-nous.

**Exposition :**

Le public pourra voir une exposition sur les changements climatiques réalisée par l'ONERC.

**Contact :**

Congress ARTAC

57-59 rue de la Convention

75015 PARIS

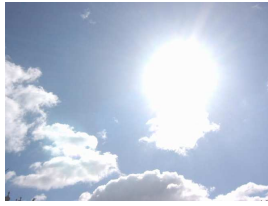
FRANCE

Tél : +33 (0)1 45 78 53 53

Fax : +33 (0)1 45 78 53 50

Email : [congress.artac@gmail.com](mailto:congress.artac@gmail.com)

[www.artac.info](http://www.artac.info)



« Environnement et santé durable : une expertise internationale »  
Jeudi 9 novembre 2006 - UNESCO (Paris)

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 30 octobre 2006 à :

**Congress ARTAC**  
**57-59 Rue de la Convention**  
**75015 Paris**  
**France**

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Fonction/statut \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_  
Ville et pays \_\_\_\_\_  
Tel / Fax \_\_\_\_\_  
Email \_\_\_\_\_

Statut	Tarif à l'unité	Nombre de places*	Total
Individuels	35 €		
Institutionnels	250 €		
Adhérents de l'ARTAC	20 €		
Etudiants ou chômeurs (sur justificatif)	7 €		
Déjeuner bio (pour les 500 premiers inscrits)	20 €		
<b>Montant total :</b>			<b>_____ €</b>

\* Si vous inscrivez plusieurs personnes sur ce bulletin, indiquez tous les noms : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Règlement :

**Par chèque en euros libellé** à l'ordre de l'ARTAC

**Par virement bancaire** à l'ARTAC

Banque : Crédit Mutuel CCM PARIS 15 CHAMP DE MARS

France : Code banque : 10278 – Code Guichet : 06037 – N° de compte : 00020068841 – Clé RIB : 30

Etranger : IBAN : FR76 1027 8060 3700 0200 6884 130 - NIC : CMCIFR2A

→ Joindre une copie de votre virement bancaire. Merci de demander à votre banque de mentionner les références suivantes : « ARTAC » et « NOM(s) du(des) participant(s) ».

→ Important : les éventuels frais de virement sont à votre charge. Ne pas oublier de le signaler à votre banque.

**Je souhaite une facture** - indiquez nom et adresse de facturation : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_